

## **La chapelle et la chartreuse Saint-Julien : les deux trésors cachés de Petit-Quevilly**

Indéniablement moins riche sur le plan patrimonial que la ville de Rouen sa voisine, Petit-Quevilly, qui doit son essor à la Révolution Industrielle, conserve pourtant deux monuments historiques qui témoignent d'un passé plus ancien. Aujourd'hui un peu cachées au milieu des immeubles, la chapelle et la chartreuse Saint-Julien, respectivement construites au XII<sup>e</sup> siècle et XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, sont deux exemples majeurs d'architecture religieuse qui méritent toute notre attention.

### **La chapelle du manoir royal de Quevilly :**

Recouvrant au début de l'an mil une grande partie de la rive gauche de la Seine au sud de Rouen, la forêt du Rouvray constitue pour les ducs de Normandie un merveilleux terrain de chasse aux portes de la capitale normande. Vers 1160, Henri II Plantagenet, roi d'Angleterre et duc de Normandie, décide de faire aménager un manoir dans son vaste domaine de chasse de Quevilly afin d'ajouter un peu de confort à son loisir préféré. La résidence comporte tout un ensemble de bâtiments dont une chapelle seigneuriale placée sous le vocable de Notre-Dame de la Vierge et réservée à l'usage de Henri II et de ses invités.

L'édifice trapu, long, dans son état actuel, de 24 mètres sur une largeur variant de 9 à 7,30 mètres se compose d'une nef unique terminée par chœur construit en pierres calcaires. La chapelle est un mélange d'architecture romane influencée par le style anglo-normand que l'on peut observer dans les chapiteaux des colonnes de son abside, et gothique par la présence d'une voûte d'ogives. L'ensemble des murs et plafonds intérieurs sont peints d'un riche décor mêlant motifs géométriques et végétaux aux couleurs éclatantes et de scènes représentant l'enfance du Christ, œuvres dues au talent d'artistes venus d'Angleterre.

Mais Henri II va sans doute avoir peu l'occasion d'apprécier la riche décoration de sa chapelle étant accaparé par la gouvernance de ses terres. Le roi décide en 1183 d'offrir son manoir à une communauté religieuse ayant pour vocation de recueillir de jeunes femmes de la noblesse atteintes de la lèpre. En 1366, la maladie ayant fortement reculé dans la région, la léproserie Saint-Julien est fermée et ses biens sont réunis à ceux de l'Hôtel Dieu de Rouen. L'ancien manoir d'Henri II est, à partir de ce moment, consacré à la prière et à l'accueil épisodique de malades de la peste. En 1600, après accord passé avec les religieux de l'Hôtel Dieu, le domaine est donné aux moines bénédictins de l'abbaye sainte Catherine de Rouen dont le couvent vient d'être démoli. En 1667 les Bénédictins doivent laisser place à une communauté de Chartreux originaire de Gaillon rejoints en 1682 par des moines de la chartreuse Notre-Dame de la Rose de Rouen. Mais l'enclos Saint-Julien n'étant pas suffisamment adapté aux normes de vie de cet ordre religieux, les moines migrent en 1698 vers un nouveau monastère construit sur leur domaine, délaissant la chapelle et les bâtiments qui l'entourent qu'ils vont en partie démonter.

## **De la chapelle désaffectée au monument restauré :**

Comme l'ensemble des bâtiments appartenant à la communauté des Chartreux de Petit-Quevilly, la chapelle est vendue au titre de bien national en 1791 et transformée en bâtiment agricole. En 1822, celle-ci est acquise par Guillaume Lecointe qui va la restaurer pour servir de lieu de prière aux enfants de la colonie horticole pénitentiaire pour jeunes détenus qu'il ouvre en janvier 1843. Contraint de cesser son activité, Lecointe décide en 1867 de donner la chapelle à la commune de Petit-Quevilly, dont il n'ignore pas l'intérêt patrimonial, afin qu'elle soit à l'avenir préservée. Don aussitôt accepté par la municipalité pour en faire la chapelle de l'hôpital que l'on s'apprête à ouvrir dans le bâtiment principal de l'ancienne colonie acquis par la ville. D'abord réservée aux malades et aux cérémonies d'enterrement des indigents, Saint-Julien va ouvrir plus largement ses portes à l'ensemble des catholiques du quartier qui pourront venir y écouter la messe et prier jusqu'aux années 1960, époque où la chapelle perd sa fonction culturelle. Classée le 22 juin 1869 sur la liste des Monuments historiques, la chapelle connaît plusieurs campagnes de restaurations à partir de 1898 qui portent à la fois sur la reconstruction de la façade, la restauration des éléments sculptés et surtout celle des fresques de la voute pour sauver de la disparition ce décor à la qualité exceptionnelle. Déposées en 1964-1965 pour être restaurées en atelier, celles-ci ne réintègrent le monument qu'en 1984, la chapelle Saint-Julien servant dorénavant de lieu d'exposition et de concerts.

## **La chartreuse Saint-Julien :**

Petit-Quevilly est au XVII<sup>e</sup> siècle un modeste village vivant essentiellement de l'agriculture et peuplé de moins de 500 habitants. La faible occupation humaine de cet espace offre pour les moines chartreux en quête d'isolement les conditions idéales pour implanter une chartreuse péri-urbaine aux portes de Rouen. Leur arrivée en 1667 dans les bâtiments de l'ancien manoir ducal construits par Henri II Plantagenêt nécessite une adaptation des locaux à leurs normes de vie. Cependant, le renforcement en 1682 des effectifs de la communauté se heurte à l'étroitesse des lieux. La décision est alors prise d'édifier une nouvelle chartreuse qui sera la dernière à être construite en France avant la dissolution de l'ordre sous la Révolution.

Les travaux d'édification du nouvel ensemble monastique sont commencés en 1686 sous la conduite de l'architecte Nicolas Le Génévois. Selon les plans d'aménagement du couvent, celui-ci doit contenir l'ensemble des bâtiments nécessaires au fonctionnement de la communauté et notamment un ensemble de 24 ermitages qui constituent la cellule de vie de chacun des moines. Mais les travaux sont interrompus en juin 1687. Durant cinq années, le chantier est à l'arrêt et ne peut redémarrer qu'en mai 1692 sous la direction d'un nouvel architecte : le rouennais Jacques Millet Desruisseaux.

La nouvelle chartreuse étant suffisamment avancée, les religieux peuvent quitter l'enclos Saint-Julien en novembre 1698. Cependant, faute de trésorerie, la construction du monastère prend du retard et son église ne peut être consacrée que le 30 octobre 1767. De fait, lorsque survient la Révolution de 1789, le couvent est encore en chantier. Si la plupart des bâtiments servant au fonctionnement du couvent sont achevés, en revanche, le plan initial n'a pas été respecté puisque

seule la moitié des cellules ont été édifiées, la communauté quevillaise ne comptant que 12 moines.

### **De la disparition à la redécouverte de la chartreuse :**

Volontairement isolés de la rumeur du Monde, les chartreux quevillais sont happés par le tourbillon de la Révolution de 1789 qui met un terme à leur vie d'ermites et entraîne leur dispersion. Au même titre que l'ensemble des congrégations religieuses du pays, l'ordre des Chartreux est supprimé le 18 août 1792 par l'Assemblée constituante et leurs biens confisqués et mis en vente. Les bâtiments du monastère sont acquis par l'entrepreneur de travaux Boutigny qui procède à la démolition du petit et du grand cloître ainsi que celle de l'église pour récupérer les pierres. D'une réutilisation plus facile, les autres bâtiments du monastère sont conservés dans l'état et revendus. Ces constructions sont dès lors convertis en logements, en bâtiments agricoles ou en ateliers. Grâce à ces réaffectations qui s'accompagnent de transformations plus ou moins importantes sur le plan architectural, une grande partie des éléments de la chartreuse Saint-Julien se trouve ainsi préservée.

Pour leur part, les terres entourant le monastère sont morcelées durant le XIX<sup>e</sup> siècle ce qui s'accompagne du percement de plusieurs rues permettant de desservir les différentes propriétés ainsi constituées.

Enfouis au milieu des constructions qui ont vu le jour à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans cette partie de Petit-Quevilly, les vestiges de la chartreuse Saint-Julien sont peu à peu oubliés jusqu'à leur redécouverte dans les années 1970. En 1981, le pavillon d'entrée de la chartreuse, abandonné et menacé de démolition est racheté par l'Etat et aménagé pour accueillir les services de l'Archéologie régionale. De nouveau désaffecté, celui-ci est acquis en 2012 par la commune de Petit-Quevilly.

En 1986-1987, les vestiges de la chartreuse font l'objet d'une étude approfondie menée par une équipe d'architectes et d'archéologues pour le compte de la Direction régionale des affaires culturelles de Haute-Normandie et qui permet de restituer les contours et l'organisation du monastère disparu. Ce travail débouche, en 1991, sur l'inscription de la chartreuse à l'inventaire des Monuments historiques.

A partir de 1987, la municipalité entreprend d'importants travaux sur une partie des cellules des moines dont elle est dorénavant propriétaire afin de leur redonner leur aspect d'origine. Ce travail de longue haleine est poursuivi en 2013 par la restauration du mur de fond de cloître et de celui de la galerie axiale, la mise hors d'eau de la cellule n°4 et l'aménagement d'un jardin public dans l'ancien grand cloître.

Mais depuis la fin des années 2010, la ville de Petit-Quevilly semble se désintéresser de la chartreuse Saint-Julien en procédant à la revente des ermitages qu'elle avait acquis et en n'effectuant pas les travaux nécessaires pour assurer la bonne conservation de ce patrimoine. Dommage quand on sait que la chartreuse quevillaise est la plus complète des cinq monastères de cet ordre établis en Normandie entre le XII<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle.